



La police perquisitionne le chantier des TPG d'En Chardon

Relations du travail Le contrôle policier fait suite aux révélations sur une affaire de dumping salarial.



Par Marc Moulin@marc_moulin

Accolé à l'aéroport, le dépôt En Chardon est destiné à abriter 130 bus et 47 trams à la fin de cette année.

Image: LAURENT GUIRAUD

La police a effectué une descente mardi matin sur le chantier du dépôt des TPG d'En Chardon. «Une équipe de la police judiciaire est allée faire des contrôles, confirme Jean-Philippe Brandt, porte-parole des forces de l'ordre. Il s'agit de la brigade spécialisée dans le contrôle des conditions de travail qui, sur ce dossier, travaille avec l'assistance de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). Nous allons maintenant devoir entendre quelques personnes appelées à donner des renseignements.»

Les TPG confirment qu'un contrôle a été effectué. Une perquisition a également été menée dans les locaux administratifs du chantier. À la différence de la police, la régie confirme que cette opération est liée à l'affaire qui a récemment ébranlé le chantier d'En Chardon et dont les médias se sont fait écho.

Les TPG assurent «collaborer pleinement»

Le 14 mai, la télévision alémanique a révélé les soupçons sur une entreprise italienne d'électricité. Il a été découvert que de l'argent était prélevé sur le salaire, apparemment conforme aux usages, des ouvriers par une société intérimaire basée dans le nord de l'Italie. La filiale vaudoise de l'entreprise italienne a déclaré n'avoir pas eu connaissance de ces agissements.

«Les TPG indiquent considérer avec le plus grand sérieux les soupçons révélés dans le cadre de ce chantier, écrit François Mutter, au nom de la régie. Et ils déclarent condamner fermement tout abus qui aurait pu entacher la construction en cours. Ils précisent collaborer pleinement avec les autorités compétentes afin de clarifier ces soupçons.»

Députés indignés

L'affaire suscite une large indignation au Grand Conseil. Un projet de résolution y a été déposé le 20 mai, portant la signature de pas moins de 35 députés issus de plusieurs partis, tant de droite que de gauche. Le texte exige «des TPG un arrêt immédiat des travaux d'électricité» à En Chardon, «la résiliation du contrat» contesté et «la suspension de tout paiement à l'entreprise adjudicataire». Le projet exige par ailleurs la prise en charge par les TPG des différentiels salariaux et le lancement d'une nouvelle adjudication.

Premier signataire du texte, le député Serge Hiltpold avait déjà tiré la sonnette d'alarme lors de l'adjudication en 2017. Il rappelle que l'entreprise lauréate proposait alors «un prix imbattable, qui couvrait à peine les frais de matériaux, alors que ceux-ci ne représentent qu'une partie des charges de l'entreprise qui devait encore rémunérer entre 70 000 et 100 000 heures de travail». (TDG)

Créé: 28.05.2019, 16h54

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non